

## **PRÉPARATEUR EN TÔLERIE/EN CARROSSERIE**

### **1/ Dénomination de la qualification :**

Préparateur en tôlerie/en carrosserie

### **2/ Objet de la qualification :**

Réalisation d'interventions portant sur les éléments amovibles des véhicules.

### **3/ Contenu de la qualification :**

A - Activités techniques :

- Dépose et repose d'éléments amovibles (portes, ailes, pare-chocs, sièges et garnitures, ...),
- Réglage et ajustage des éléments amovibles,
- Interventions sur des déformations peu importantes (chocs de parking / impacts, ...).

B - Organisation et gestion de l'intervention :

B.1 - Organisation de l'intervention :

- Utilisation de la documentation technique,
- Agencement et entretien du poste de travail / de l'outillage,
- Application des procédures qualité, sécurité, environnement en vigueur.

B.2 - Gestion de l'intervention :

- Etablissement de tous documents d'atelier utiles.

### **4/ Extensions possibles dans la qualification :**

- Interventions sur éléments de verrouillage mécaniques,
- Remplacement ou réparation de tout vitrage.

### **5/ Classement :**

- Échelon correspondant au contenu principal de la qualification : 3
- Échelons majorés accessibles : 4 / 5
  - . En fonction de l'exercice des extensions possibles décrites au paragraphe 4,
  - . En fonction de l'application de critères valorisants (art. 3.02 d) de la convention collective).

### **6/ Modes d'accès à la qualification :**

- Soit par obtention d'une des certifications suivantes, dans le domaine de la carrosserie :
  - . CAP réparation des carrosseries,
  - . CAP carrossier automobile (à partir de la rentrée 2023),
  - . Titre professionnel du ministère de l'Emploi : Carrossier réparateur,
  - . CQP préparateur en tôlerie/en carrosserie (à créer),
- Soit par décision directe du chef d'entreprise, en fonction des compétences du salarié, appréciées par rapport au contenu de la qualification (paragraphe 3).

### **7/ Possibilités d'évolution professionnelle :**

- Verticale :
  - . Tôlier spécialiste (fiche B.6.1)
  - . Tôlier confirmé (fiche B.9.1)
- Transversale :
  - . Préparateur en peinture (fiche B.3.2)
  - . Mécanicien collision (fiche B.3.3)
  - . Débosseleur sans peinture (fiche B.3.4)

Voir Panorama